

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

Angola:1596-1867

Spiritana Monumenta Historica

1966

Lettre du Père Charles Duparquet au Vicaire Général d'Angola – (23-III-1867)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol1>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1966). Lettre du Père Charles Duparquet au Vicaire Général d'Angola. In *Angola: 1596-1867*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1867 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola:1596-1867 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU PÈRE CHARLES DUPARQUET
AU VICAIRE GÉNÉRAL D'ANGOLA

(23-III-1867)

SOMMAIRE — *Vu les interpellations faites à la Chambre des Députés à Lisbonne, le Père Duparquet demande sa démission de curé de Capangombe, désirant rester à Moçâmedes comme personne privée.*

Mossamedes 23 Mars 1867

Monsieur le Grand Vicaire

Dans une lettre que vous avez dû recevoir par le dernier packet, je vous exposais les raisons qui avaient motivé mon retour à Mossamedes et l'intention où j'étais de retourner sous peu à Capangombe pour y pourvoir au bien spirituel de cette population.

Losque que vous écrivais ainsi, j'ignorais encore les interpellations qui ont eu lieu en Portugal au sujet des pouvoirs que Monseigneur l'Évêque d'Angola a bien voulu me donner, et de plus les démarches faites dans le même sens par Monsieur le Gouverneur de Mossamedes, tant auprès de S. E. Monsieur de Gouverneur Général qu'auprès du ministère à Lisbonne.

J'ai été vivement affligé des contrariétés qui ont dû en résulter pour Monseigneur l'Évêque, et je n'eusse jamais accepté ces pouvoirs si j'avais prévu qu'ils puissent exciter tant de susceptibilité et arriver à un pareil résultat.

Mais les choses étant ainsi, que crois que dans l'intérêt du plus grand bien et pour éviter toute espèce de conflit ultérieur, il me convient de donner immédiatement ma démissi-

sion des fonctions qui m'ont été confiées. Je vous prie donc, Monsieur le Gouverneur, de vouloir bien me permettre de vous rendre ces pouvoirs que m'avait donnés l'autorité ecclésiastique du diocèse, tant relativement à Capangombe qu'à tout autre endroit du district.

Par cette mesure qui me rend à la vie privée et me replace dans la même condition que tous les étrangers résidant ici, j'espère mettre fin à toutes ces malheureuses difficultés qui ont surgi à mon insçu. Mon intention est toutefois de rester comme simple particulier à Mossamedes, où j'attendrai avec patience le moment où la Divine Providence me fournira les moyens de travailler de nouveau à quelque oeuvre qui puisse concourir au bien de la religion.

En finissant, Monsieur le Gouverneur, il me reste à vous remercier de toutes les bontés que vous avez eues à mon égard, et si des circonstances indépendantes de votre volonté ne m'ont pas permis d'en recueillir tous les effets, ma reconnaissance n'en restera pas pour cela moins vive et moins durable.

C'est dans ces sentiments de gratitude et de profonde vénération que j'ai l'honneur d'être en N. S., Monsieur le Gouverneur,

De Votre Excellence,

Le très humble et très obéissant serviteur

Ch. Duparquet
prêtre

AML — Copie du Père Duparquet.